Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 25 (1988)

Heft: 925

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

un pouvoir de décision économique, donc un poids social accru.

Des fonds de telle nature pourraient être aussi, à la suédoise, alimentés par les bénéfices des entreprises.

Beat Kappeler ne s'arrête pas à ces initiatives, qui ont pourtant leur originalité propre. Ce qui l'intéresse, c'est le pouvoir du salarié sur sa propre entreprise. Il faut, dans cette perspective, insister sur des chiffres souvent ignorés, ceux du montant de l'épargne des sociétés. Avec 17.5 milliards, les sociétés mettent en réserve beaucoup plus que tous les ménages réunis. Elles seraient donc en mesure d'alimenter un fonds géré par le personnel en le dotant d'actions dont la valeur correspondrait à ce gigantesque autofinancement. Au lieu que seuls les actionnaires ordinaires bénéficient par plus-value de leurs titres de l'enrichissement de l'entreprise, enrichissement auquel il n'ont pas contribué activement, les véritables responsables de la réussite en profiteraient, non sous forme de salaires accrus, à convertir en biens de consommation, mais en titre de propriété sur leur propre entreprise.

On retrouve les thèses que nous avons depuis longtemps défendues sur l'épargne négociée. Par rapport aux expériences d'il y a vingt ans, ces idées, hélas, aujourd'hui sont en recul. Alors que d'aucuns voudraient, pour mieux lutter contre les raiders et les OPA inamicales, empêcher toute sous-évaluation boursière, souhaitant que les actions vendues anonymement en bourse traduisent par leur cours toute augmentation des réserves, pourquoi la contreproposition, celle de l'épargne négociée, ne reprend-elle pas vigueur? Elle serait pourtant une réplique forte et imparable aux raiders. Si les syndicats ne saisissent pas l'opportunité du climat actuel pour une relance de cette idée forte, ils laissent passer leur chance.

Le rachat par le personnel

Beat Kappeler donc s'intéresse plus particulièrement aux rachats d'entreprises par leur personnel. On en avait jusqu'ici une idée fausse, n'ayant à l'esprit que les décisions isolées de travailleurs n'acceptant pas la faillite et reprenant courageusement l'entreprise à leur propre compte. Or l'évolution internationale est tout autre. Quelques exemples.

Avis, location de voiture, rachetée en 1987 par son personnel pour 2,5 milliards, à crédit.

Pan Am voit le personnel souscrire au 1/6 de son capital.

Kappeler estime qu'aux Etats-Unis, un travailleur sur dix participe sous une forme ou une autre au capital de sa propre société. Le juriste Louis O. Kelso de San Francisco, qui a mis au point un modèle de rachat total ou partiel d'entreprise par le personnel ESOP (employee stock ownership plans) s'attend à voir le quart des places de travail américaines passer entre les mains des salariés.

Est-ce cher?

Lorsque l'entreprise est prospère, on imagine l'opération fort coûteuse. Pas nécessairement.

Beat Kappeler a calculé le coût de quelques opérations récentes suisses.

Le paquet d'actions permettant d'avoir une influence dominante sur Sulzer a été vendu par Tito Tettamanti à Werner K. Rey pour un prix qui correspond à 6000 francs par place de travail.

Si le personnel de Mikron à Bienne avait voulu souscrire le paquet d'actions détenu par le fondateur Gasser (51% des voix), c'est aussi 6000 francs que chaque travailleur aurait dû débourser.

Le groupe d'EMS a dû coûter à Christoph Blocher 10'000 francs par place de travail.

Ces chiffres révèlent donc des opérations accessibles. Le système ESOP dont il a été question les rend possibles aux Etats-Unis grâce à deux facilités. D'abord le recours aux prêts bancaires. Une fondation emprunte la somme nécessaire pour le rachat; elle est détentrice des actions, les dividendes paient en totalité ou partiellement les intérêts dus.

La rentabilité de l'opération est obtenue grâce aux fortes exonérations fiscales: pas d'impôts sur les dividendes reçus par la fondation et pour les banques, qui avancent le crédit, exonération fiscale de moitié sur les intérêts encaissés. Une fois maître du jeu, le personnel, parfois, agit comme les managers et en donne la démonstration. La vente de la filiale européenne d'Avis, pour 400 millions, contribua de manière décisive au remboursement des crédits sollicités pour l'opération d'achat de l'ensemble du groupe.

Un mouvement général

Partout, la législation encourage les prises de participation par le personnel.

Au Canada, avec des prêts et des subventions gouvernementales, les syndicats investissent dans le capital risque. En France, exonération fiscale pour les fonds de participation. Le modèle suédois est connu.

Ce qui frappe dans ce recensement dressé par Kappeler, c'est le dynamisme que reflètent ces prises de participation. Elles ne sont pas la solution de la question sociale, mais une manière de bousculer les classements figés. Les salariés récupèrent une part de pouvoir. Significatif de voir les incitations données par des Etats réputés pour leur libéralisme.

En Suisse, on observe, entre toutes, la plus forte formation de capital par la nation, mais aucune exploitation par les salariés de cette situation unique. Signe inquiétant sur le degré de notre dynamisme national.

EN BREF

Plusieurs écoles primaires privées avaient été fondées dans le canton de Zurich dans la foulée de 1968. Trois existent encore, mais les pionniers ont été remplacés par des enseignants plus classiques. Ces derniers, cependant, souffrent encore de la méfiance des «bien pensants». Ces écoles sont situées à Affoltern am Albis, Oberglatt et Zurich-Trichtenhausen.

Les autorités de la ville de Berne mènent actuellement une campagne pour modérer le chauffage et l'usage de la voiture personnelle. La documentation est imprimée sur papier recyclé (y compris, nouveauté, l'affiche) et sur du matériel sans cadmium (étiquettes collantes).

Les associations nationales de sociologie de Suisse, d'Autriche et d'Allemagne fédérale ont organisé un congrès commun à Zurich. Un congrès de sociologie avait déjà eu lieu il y a soixante ans en Suisse, mais les sociologues germanophones n'avaient alors que la société allemande comme lieu de rassemblement.